

# 2020/2021

# DESCRIPTIF DES PARCOURS

## LES INSCRIPTIONS ET AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour les anciens élèves du 25 mai au 4 juin : sur votre portail extranet  
Pour les nouveaux élèves à partir du 4 juin : [www.agglo-villefranche.fr/conservatoire/](http://www.agglo-villefranche.fr/conservatoire/)

**Contact :**

04 74 09 43 10

[conservatoire@agglo-villefranche.fr](mailto:conservatoire@agglo-villefranche.fr)

**CRISE COVID -19 : horaires spécifiques**

Accueil du public sur RDV à partir du 25 mai

**du lundi au vendredi de 14h à 17h (jusqu'à 18h le mercredi)**

*(port de masque obligatoire)*

# LES PARCOURS

## • pulse

Parcours approfondi aboutissant au diplôme CEM

### ● Premiers pas

#### Éveil musical

6 ans / CP/ durée 1 an

### ● Découvrir

#### Cycle 1

à partir de 7 ans / CE1  
Durée moyenne 5 ans

AEM\*

### ● Explorer

#### Cycle 2

Durée moyenne 4 ans  
Dominante «répertoire classique à aujourd'hui» ou «jazz»

BEM\*

### ● Approfondir

#### Cycle 3

Durée moyenne 3 ans  
Dominante «répertoire classique à aujourd'hui» ou «jazz»

CEM\*

### ● Pratiquer

#### Pratique amateur

## • tempo

Parcours contractualisé selon les objectifs de chaque élève

#### Débutant ados / adultes

à partir de 12 ans / 5<sup>ème</sup>  
Durée : 3 ans +/- 1

#### Perfectionnement ados / adultes

à partir de 13 ans / 4<sup>ème</sup>  
Durée moyenne 4 ans,  
Contrat de formation individuel ou de groupe

\*AEM / BEM / CEM = Attestation / Brevet / Certificat d'Études Musicales

# LES PARCOURS D'APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

---

Des premiers pas au niveau le plus expérimenté, l'enseignement au conservatoire est pensé comme un cheminement dont le rythme et les contenus s'adaptent à chacun selon son âge, ses choix.

La progression s'articule en **4 étapes successives** aboutissant à une **pratique amateur** autonome, riche et diversifiée ou à la poursuite d'études artistiques plus poussées :

- **PREMIERS PAS** : 6 ans (classe de CP)
- **DÉCOUVRIR** : dès 7 ans (classe de CE1) mais aussi pour les adolescents et adultes
- **EXPLORER** : dès 12 ou 13 ans dans la continuité de l'étape précédente
- **APPROFONDIR** : ultime étape d'apprentissage au conservatoire aboutissant au diplôme CEM (Certificat d'études musicales) ou à un projet artistique personnel.
- **PRATIQUER** : en amateur au sein d'un ensemble mais aussi enrichir ses compétences.

Selon son âge et ses motivations, l'élève évolue au sein du parcours **PULSE** ou **TEMPO** entre lesquels des passerelles sont aménagées permettant à chacun de circuler de l'un à l'autre.

## **PARCOURS PULSE :**

Après des **PREMIERS PAS** réalisés dans le cadre des ateliers d'éveil pour certains, ou pour d'autres par accès direct dès l'âge de 7 ans (classe de CE1), le **parcours PULSE** propose une formation complète abordant de façon conjointe la pratique instrumentale ou vocale, la manipulation du langage musical et le jeu en groupe, des débuts jusqu'à l'obtention du CEM\* voire la professionnalisation.

En cohérence avec les référentiels de compétences du Ministère de la Culture, la notion d'étape se superpose ici à celle de cycle 1 à 3, dont l'achèvement constitue un moment valorisant de la progression de l'élève. Ainsi, le passage d'un cycle à l'autre fait l'objet d'un bilan adapté à l'âge et au niveau et matérialisé par l'obtention de l'AEM\* en fin de cycle 1, du BEM\* en fin de cycle 2, et du CEM\*, diplôme de pratique artistique amateur, en fin de cycle 3.

**Découvrir** : Le cycle 1 pose les bases d'une pratique artistique longue, mais il constitue également en soi, une expérience artistique cohérente, porteuse de sens, permettant à l'élève de découvrir l'univers musical dans toute sa richesse et sa diversité.

**Explorer** : Le cycle 2 est le temps du choix d'un mode d'expression privilégié et de l'appropriation du langage musical afin de développer progressivement une démarche artistique personnelle de cheminer vers une pratique autonome.

**Approfondir** : Le cycle 3 permet d'affiner et de mettre en œuvre les compétences acquises en pleine expression dans le cadre d'un projet personnel. Il aboutit à la délivrance du CEM\* et prépare à une pratique amateur autonome riche et diversifiée.

*\*Attestation, Brevet, Certificat d'études musicales*

## **PARCOURS TEMPO :**

Lorsqu'on débute la musique adolescent ou adulte la démarche répond généralement à un objectif précis, une envie forte, un projet particulier. Le parcours **TEMPO** permet à l'élève de développer sa personnalité artistique tout en se forgeant un solide socle de compétences, mises en situation. L'élève évolue à son rythme selon des objectifs de progression et contenus de formation personnalisés, lui permettant l'élaborer son projet de pratique musicale amateur.

Le parcours **TEMPO** est également accessible après un début de formation en parcours PULSE.

**Découvrir** : Il s'agit pour l'élève de développer rapidement les compétences opérationnelles et outils concrets lui permettant d'entrer dans une démarche artistique, d'ouvrir son horizon à différentes esthétiques.

**Explorer / Approfondir** : Ces deux étapes s'enchaînent avec fluidité et accompagnent, au fil de la consolidation des compétences, la structuration de la démarche artistique de l'élève.

Le suivi pédagogique est contractualisé et fondé sur la co-évaluation. L'enseignement modulaire permet d'adapter le rythme et la nature de la formation aux choix de l'élève.

# ENFANTS : DÉBUTER

## À 6 ANS, CLASSE DE CP : PREMIERS PAS

## PARCOURS PULSE – ÉVEIL MUSICAL

Par le jeu, le chant, le mouvement, les cours d'éveil permettent à l'enfant de développer ses compétences sensorielles de rythme, écoute, justesse, latéralisation, sa capacité d'expression corporelle et ainsi de se préparer à l'apprentissage de la musique et d'un instrument.

En lien avec les différentes classes des séances de découverte des instruments sont proposées afin d'aider chaque enfant à faire son choix pour l'année suivante.

### Planning des cours d'éveil

Villefranche	Limass	Jassans
Mercredi 10h-11h	Mercredi 11h-12h	Mercredi 15h45-16h45

## À PARTIR DE 7 ANS : DÉCOUVRIR

## PARCOURS PULSE – CYCLE 1

Accès direct dès 7 ans (classe de CE1) ou après l'éveil musical.

En *cycle 1/Découvrir* l'enfant se construit un socle solide de compétences par l'exploration conjointe des multiples facettes de l'expression musicale : **le travail sensoriel** pour affiner ses perceptions, **l'apprentissage d'un instrument ou du chant** ainsi que par la **pratique collective** pour entrer dans le jeu ; **le développement de son esprit de création** pour s'exprimer naturellement, **la compréhension du langage musical et de son codage** pour ancrer, structurer ses apprentissages et ouvrir son horizon culturel.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- Le cours d'instrument ou de chant, individuel ou collectif à raison d'1/2h/s ou plus en format collectif. Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
  - **Nouveau / VOIX D'ENFANTS** : Dès 8 ans, il est possible de choisir le chant comme discipline principale. Le travail de la voix se déroule en petit groupe de 2 ou 3 enfants.
- La pratique d'ensemble : - vocale les 2 premières années,  
- instrumentale ou vocale à partir de la 3<sup>ème</sup> année.
- La formation musicale : 1h à 1h15/s

### Planning des cours de formation musicale et chorale pour les 2 premières années\*

		Villefranche		Limass	Jassans
1C1	FM	Lundi 17h-18h	Mercredi 11h-12h	Mardi 17h-18h	Mercredi 13h30-14h30
	Chorale	Lundi 18h-18h45	Mercredi 10h15-11h	Mardi 18h-18h45	Mercredi 14h30-15h15
1C2	FM	Lundi 18h-19h	Mercredi 10h-11h	Mardi 18h-19h	Mercredi 14h30-15h30
	Chorale	Lundi 17h15-18h	Mercredi 11h-11h45	Mardi 17h15-18h	Mercredi 13h45-14h30

### Planning des cours de formation musicale à partir de la 3<sup>ème</sup> année\*

	Villefranche		Limass	Jassans
1C3	Mardi 17h-18h	Mercredi 11h-12h	Mercredi 13h15-14h15	Lundi 17h-18h
1C4	Mardi 17h-18h15	Jeudi 17h15-18h30	Mercredi 15h30-16h45	Mercredi 16h45-18h
1C5	Mercredi 15h-16h15	Jeudi 17h15-18h30	Mercredi 16h45-18h	

### Planning des ensembles vocaux et instrumentaux à partir de la 3<sup>ème</sup> année\*

	Villefranche			Limass	Jassans
<b>Chœurs Britten</b>	Lundi 18h45-19h45	Mercredi 16h-17h		Mardi 18h45-19h45	Mercredi 13h45-14h30
<b>Orchestres cordes</b> <i>violon, alto, violoncelle, contrebasse</i>	Gounod (1C4/1C5) Mercredi 13h30-14h45	Corrette (1C3) Mercredi 15h-16h			
<b>Orchestres vents</b> <i>bois, cuivres, percussion, accordéon</i>	Devogel (1C3) Lundi 17h-18h	Joubert 1 (1C4/1C5) Lundi 18h15-19h30	Joubert 2 (1C4/1C5) Mercredi 16h30-17h45		
<b>Orchestres mixtes</b> <i>vents, percussion, accordéon, piano</i>				Orchestre junior Mercredi 14h15-15h15	Orchestre junior Mardi 8h-19h15
<b>Atelier jazz cycle 1</b> <i>cordes, vents, percu, piano</i>	Lundi 17h-18h				

\* Affectation dans la limite des places disponibles et dans un souci d'équilibre des instruments et/ou effectifs au sein de chaque groupe

# ADOLESCENTS & ADULTES : DÉBUTER

## À PARTIR DE 12 ANS :

## PARCOURS TEMPO – DÉBUTANT ADOS/ADULTES

Conforter les compétences sensorielles (rythme, chant, oreille) fondatrices d'une pratique musicale épanouie, acquérir une autonomie dans le jeu instrumental et la manipulation des codages écrits.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- Le cours d'instrument ou de chant, individuel ou collectif à raison d'1/2h/s ou plus en format collectif. Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- La formation musicale ados / adultes :

### Planning des cours de formations musicale ados / adultes

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Villefranche	Mardi 19h15-20h15	Mardi 19h-20h	Lundi 20h-21h

- La pratique d'ensemble est optionnelle. Au cas par cas, selon l'âge, et le projet de l'élève, l'intégration dans un ensemble pourra être étudiée. (se renseigner auprès des professeurs)

# ADOLESCENTS/ADULTES : SE PERFECTIONNER

## APRÈS UN CYCLE 1 : EXPLORER

## PARCOURS PULSE – CYCLE 2

Le CYCLE 2 marque le temps de la découverte de différentes pratiques, esthétiques... permettant de formuler des choix, de construire son projet artistique. Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel ou collectif à raison d'1/2 à 3/4 h/s ou plus en format collectif. Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- **Une pratique d'ensemble\* annuelle.**  
*Pendant la durée du cycle, les instruments de l'orchestre (cordes, vents, percussions) doivent obligatoirement suivre pendant 2 années l'orchestre correspondant à leur pratique.*
- **Au minimum 3 modules\*\* trimestriels** dont 1 minimum de la catégorie « Langage et Culture »
  - Le Bilan de fin de cycle 2 conduit à l'obtention du Brevet d'études musicales (BEM)

## APRÈS UN CYCLE 2 : APPROFONDIR

## PARCOURS PULSE – CYCLE 3

Le CYCLE 3 / APPROFONDIR, aboutissement de la formation au conservatoire, permet de formuler des choix, de construire son projet, d'affirmer son expression artistique. Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel à raison d'1h/s. Les horaires sont établis début septembre lors d'une réunion avec le professeur.
- **Une pratique d'ensemble\* annuelle.**  
*Pendant la durée du cycle, les instruments de l'orchestre (cordes, vents, percussions) doivent obligatoirement suivre pendant 2 années un orchestre correspondant à leur pratique.*
- **Au minimum 3 modules\*\* trimestriels** dont 1 minimum « Langage et Culture » niveau avancé
  - Le Bilan de fin de cycle 3 conduit à l'obtention du Certificat d'études musicales (CEM)

## À PARTIR DE 13 ANS :

## PARCOURS TEMPO – PERFECTIONNEMENT ADOS/ADULTES

Accessible après le cycle *DÉBUTANT ADOS/ADULTES*, après une formation en *PARCOURS PULSE* ou sur bilan de compétences après une formation antérieure extérieure à l'établissement.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- Le cours d'instrument ou de chant, individuel 1/2h/s. Les horaires sont établis début septembre.
- Une pratique d'ensemble annuelle (*cf présentation des modules et ensembles*)
- Au minimum un module trimestriel (*cf présentation des modules et ensembles*)

# ADOLESCENTS/ADULTES : PRATIQUER EN AMATEUR

Après un parcours de formation ou en reprise d'une pratique antérieure suivie d'une période d'interruption, le conservatoire propose aux musiciens amateurs de développer une vie artistique riche et diversifiée.

- Pratiquer au sein d'un orchestre ou ensemble\* et ainsi s'impliquer dans des projets ambitieux.
- Faire le point sur sa technique instrumentale ou dépasser une difficulté, grâce au soutien instrumental (8h annuelles à répartir selon les besoins)
- Réactualiser ses compétences en langage musical ou découvrir de nouvelles pratiques en participant à des modules\* ou à des stages organisés pour les amateurs durant l'année.

\* cf présentation détaillée des ensembles et modules (selon les places disponibles, sous condition de niveau et de discipline)

## LA DOMINANTE JAZZ EXPLORER / APPROFONDIR - PARCOURS PULSE – CYCLE 2 & 3

Dès le début du cycle 2, les élèves ayant un projet personnel fort autour du jazz peuvent choisir d'approfondir cette esthétique grâce à un parcours spécifique proposant une progression complète, cohérente d'enseignements complémentaires. La validation des cycles et l'obtention des certifications BEM et CEM demeurent identiques.

**Disciplines concernées par la dominante jazz :** chant, trompette, saxophone, trombone, flûte traversière, violon, piano, batterie et percussions, guitare électrique, guitare basse et contrebasse.

Le cursus comprend de façon indissociable :

- **Le cours d'instrument ou de chant**, individuel ½h à 1h/s. Les horaires sont établis début septembre.
- **1 ou 2 pratiques d'ensemble**,
  - Pour tous : **Combo-jazz**, lundi 19h-20h30 avec Christophe M, Cédric P, David B.
  - Selon l'instrument et l'effectif global : Big Band avec Christophe M
    - en cycle 2, **Big Band junior**, samedi 9h-10h30 au 1<sup>er</sup> trimestre / obligatoire en 2C3-2C4
    - en cycle 3 : **Big Band Jazz**, samedis à préciser

- **L'étude du langage musical jazz**

2C1	Harmonie jazz au clavier	Lundi 18h-19h	David B
2C2	Harmonie jazz 1	Mercredi 17h45-18h45	Laure B
2C3	Harmonie jazz 2	Mercredi 18h-19h	Christophe M
2C4	Harmonie jazz 3	Mercredi 19h-20h	Christophe M
3C1	Arrangement jazz 1	Mardi 18h-19h15	Christophe M
3C2/3C3	Arrangement jazz 2	Mardi 19h15-20h30	Christophe M

- **Les cours complémentaires** à suivre entre les années 2C2 et 2C4, au minimum :
  - 1 module de culture musicale jazz : 5 samedis à préciser de 13h30 à 15h avec Cédric P
  - 1 module de piano complémentaire jazz : sur RDV avec David B

## LES ENSEMBLES & MODULES (cf présentation détaillée)

### \*LES ENSEMBLES

Les ensembles constituent le creuset d'élaboration des projets artistiques. Forger le son d'un groupe, cheminer ensemble vers l'aboutissement d'un projet et la rencontre avec le public, requiert du temps. C'est pourquoi, le travail des ensembles est organisé **sur une année entière**.

**Les orchestres cordes, harmonies, symphoniques** contribuent de manière décisive à la formation du musicien sur des éléments aussi fondamentaux que la sonorité, la justesse, l'engagement dans le jeu...

- En **parcours PULSE**, il est **obligatoire pour les instruments concernés** de participer à ces orchestres pendant **2 ans minimum** pour chacun des cycles 2 et 3.
- En **parcours TEMPO**, l'expérience de l'orchestre est vivement recommandée sans être obligatoire

Les thématiques, esthétiques de certains ensembles sont également accessibles sur un format plus court, au titre de découverte dans l'offre de modules « **DÉCOUVERTE ET CRÉATION** ».

### \*\*LES MODULES

Adapter le parcours aux besoins et préférences de l'élève constitue la raison d'être de l'enseignement par modules. Concentrer l'apprentissage pendant un temps donné, sur une thématique, un noyau de compétences particulières favorise la consolidation des acquis.

Chaque module correspond à **1 trimestre de cours**, bien que certains soient organisés sous forme de stage.

Les modules « **LANGAGE ET CULTURE** » permettent, selon les besoins de chaque élève, d'approfondir des compétences fondamentales de maîtrise du langage musical. L'offre est structurée en 3 niveaux d'acquisition dont la correspondance avec les parcours s'établit approximativement comme suit, tout en restant à adapter selon le profil et les besoins de chacun (se renseigner auprès des professeurs) :

- **BASE** : parcours PULSE 2C1/2C2 ; TEMPO perfectionnement 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année
- **INTERMÉDIAIRE** : parcours PULSE 2C3/2C4 ; TEMPO perfectionnement 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année
- **AVANCÉ** : parcours PULSE cycle 3

Les modules « **DÉCOUVERTE ET CRÉATION** » invitent à découvrir une pratique méconnue, une esthétique spécifique, des outils de création... et constituent un enrichissement considérable du champ de connaissance d'un élève conduisant parfois à la naissance d'une passion ou vocation.

De manière générale, quel que soit son parcours, son âge, son niveau, le dialogue avec les professeurs permet d'orienter au mieux ses choix.

**Langage musical jazz** : les cours à l'année décrits ci-avant, chapitre « **Dominante jazz** » sont aussi accessibles à d'autres élèves qui ne suivent pas la dominante dans son entièreté. Se renseigner auprès des professeurs.

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

---

- Inscriptions pour les nouveaux élèves à partir du 4 juin : [www.agglo-villefranche.fr/conservatoire/](http://www.agglo-villefranche.fr/conservatoire/)
- Réinscriptions pour les anciens élèves, du 25 mai au 4 juin depuis le portail extranet
- L'admission définitive, le récapitulatif des cours sont communiqués fin juillet par courrier uniquement

### DOCUMENTS À FOURNIR PAR FOYER

- Pour les élèves bénéficiant du tarif Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône,
  - **La copie *intégrale* de l'avis d'impôt 2019** (revenus 2018)
  - **OU** si vous estimez être en tranche F des tarifs, la copie de la taxe d'habitation 2019 (***avec mention QF maximum + signature***).
- **Un RIB** et le mandat de prélèvement SEPA en cas de paiement par prélèvement mensuel. (ne concerne pas les nouveaux élèves pour qui le choix du mode de paiement s'effectue après confirmation de l'admission)

### NOUVEAUX ÉLÈVES

- Les nouveaux élèves sont admis dans la limite des places disponibles.
- Si vous n'êtes pas débutant, un rendez-vous sera fixé après l'inscription en ligne, afin de préciser votre projet d'études musicales,
- Des inscriptions sont possibles jusqu'en septembre en fonction des places restantes.

## RENTRÉE

---

### DÉBUT DES COURS

- **7 septembre** (instruments, éveil et formation musicale, chorales)
- **14 septembre** (ensembles instrumentaux et modules)
- Les horaires des cours instrumentaux sont déterminés avec les professeurs lors de réunions la semaine du 7 au 11 septembre.

### PÉRIODE D'ESSAI

- 4 semaines à compter du 1<sup>er</sup> cours suivi
- En cas de démission signalée par écrit à l'administration, avant la fin de la période d'essai, la cotisation due correspond aux frais de dossier, soit 44€. Passé ce délai, les droits d'inscription sont dus en totalité.

## BIBLIOTHÈQUE DU CONSERVATOIRE

---

- Catalogue et horaires d'ouverture consultables sur [www.mediathèque.villefranche.com](http://www.mediathèque.villefranche.com)
- La carte de bibliothèque attribuée à tous les élèves de moins de 26 ans permet également d'accéder aux médiathèques de Villefranche, Limas et Jassans.
- Contact : [bibliotheque.conservatoire@agglo-villefranche.fr](mailto:bibliotheque.conservatoire@agglo-villefranche.fr) / 04 74 09 43 13

## COMMUNICATION

---

**Retrouvez toutes les informations concernant le conservatoire sur [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)**

En complément, tout au long de l'année, de nombreuses informations (cours, absences, planning, évaluations...) sont communiquées sur le portail famille accessible à chaque élève inscrit au moyen des identifiants fournis par l'administration.

# TARIFS

- Frais de dossier : 44 €, inclus dans la cotisation annuelle
- Classes à Horaires Aménagés (CHAM : CE1 à CM2) : 44 €
- Parcours PULSE et TEMPO
  - Tarif 1 : éveil, formation musicale ou modules seuls
  - Tarif 2 : 1 instrument + autres cours (ensemble et formation musicale ou modules)
  - Tarif 3 : 2 instruments + autres cours (ensemble et formation musicale ou modules)
- Pratique amateur
  - Tarif 5 : ensemble + soutien instrumental
  - Tarifs 6 : ensemble(s) uniquement
- Locations d'instruments : 20€/mois

Résidents de l'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (AVBS)*						
Tranche	Quotient Familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 5	Tarif 6
A	De 0 à 325 €	99 €	77 €	114 €	70 €	68 €
B	De 326 à 569 €		142 €	199 €	101 €	
C	De 570 à 811 €		217 €	309 €	136 €	
D	De 812 à 1052 €		292 €	419 €	171 €	
E	De 1053 à 1562€		402 €	589 €	231 €	
F	> ou égal à 1563€		519 €	734 €	259 €	
Calcul du quotient familial : ( revenu imposable 2018 ÷ 12 ) ÷ nombre de parts						
Pour 2020/21, les élèves résidant sur les communes d'Ambérieux-en-Dombes, Ars, Beauregard, Fareins, Frans, Rancé et Savigneux bénéficient du tarif AVBS.						

Résidents hors Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône				
Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 5	Tarif 6
180 €	671 €	958 €	335 €	90 €

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue auprès de l'administration du conservatoire selon 3 échéanciers possibles :

- en 8 mensualités de novembre à juin par prélèvement automatique
- en 3 fois (décembre, février et avril) par chèque bancaire, chèque vacances, espèces
- en 1 seul versement sous 21 jours à réception de l'avis des sommes à payer, par chèque bancaire, chèque vacances, espèces, prélèvement ou carte bancaire en ligne

Les chèques bancaires sont à établir à l'ordre du Régisseur de Recettes du Conservatoire.

## ASPEL (association d'élèves et parents d'élèves)

L'association est ouverte à toutes les familles et élèves adultes inscrits au conservatoire et permet de s'impliquer dans la vie et les choix de l'établissement.

Elle, vous informe, soutient les projets artistiques par une aide matérielle et/ou financière, participe aux instances de concertation du conservatoire, négocie des tarifs préférentiels pour ses adhérents (assurance des instruments, livres de FM, séjours musicaux) et peut apporter une aide individuelle aux familles, crée ou accompagne les moments festifs (goûters, buvettes, Nuit de l'Été...)

La cotisation annuelle est de 10€/famille

Contact : [aspel69@gmail.com](mailto:aspel69@gmail.com) / [www.aspel.fr](http://www.aspel.fr)